

LE CHARBON

NOUVELLE-ÉCOSSE—INTERPELLATION AU SUJET
DE L'ACCROISSEMENT DES SUBVENTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Je désire poser une question au premier ministre. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse lui a-t-il demandé cette semaine ou les derniers jours de la semaine dernière de prendre une décision le plus tôt possible sur l'augmentation des subventions à l'égard du charbon néo-écossais? S'il en est ainsi, le premier ministre est-il maintenant en mesure de nous dire quand cette décision sera prise? La question revêt une grande importance du fait des autres congédiements envisagés pour bientôt dans les houillères du Cap-Breton.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse n'a cessé de faire des observations depuis qu'il s'est trouvé parmi les membres de la délégation qui s'est rencontrée avec moi et d'autres membres du cabinet. La question est encore à l'étude.

LES IMMEUBLES PUBLICS

DEMANDE DE DÉSIGNATION BILINGUE

(Texte)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J.-O. Gour (Russell): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture. L'honorable ministre fera-t-il apposer des écriteaux bilingues au présent édifice du service des sciences, rue Carling, lorsque l'on procédera au regroupement des divisions de son ministère à la fin de mars?

(Traduction)

L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la traduction ne me parvenait pas assez clairement, j'en ai peur, pour que je saisisse la question. Aussi la tiendrai-je pour un préavis et y répondrai-je demain.

M. Gour: Je la poserai en anglais. Le ministre donnera-t-il des instructions pour que des écriteaux bilingues soient placés à l'immeuble des services scientifiques de l'avenue Carling où différentes divisions de son ministère seront regroupées?

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, j'accepterai aussi cette question comme préavis.

EASTVIEW (ONT.)—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
RELATIVE À LA CONSTRUCTION
D'UN BUREAU DE POSTE

(Texte)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J.-O. Gour (Russell): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes. Voudrait-il nous dire si son ministère commencera bientôt la construction d'un bureau de poste à Eastview, ville prospère comptant une population d'au delà de 22,000 âmes? Compte tenu de la population envahissante, ce bureau de poste pourrait desservir plus de 50,000 citoyens.

(Traduction)

M. l'Orateur: Des questions ont été posées de temps à autre par ceux qui aimeraient avoir des bureaux de poste dans leur circonscription, mais l'honorable député se rend compte, je crois, que si les 265 représentants procédaient de la même façon, cette méthode laisserait beaucoup à désirer. J'estime que la question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

LE PLAN DE LA CAPITALE NATIONALE

PONT SUR LA RIVIÈRE OTTAWA—DÉCLARATION DU
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le 19 février, l'honorable député de Hull m'a posé la question suivante.

En parlant du pont, dont la nécessité se fait grandement sentir, le major-général Kennedy, président de la Commission de la capitale nationale, exposait-il la politique du gouvernement actuel?

La réponse, c'est que le major-général Kennedy a exprimé son opinion personnelle à la dernière réunion de la Commission du district fédéral, opinion que Son Honneur le maire Moncion, qui assistait à la réunion, a citée plus tard. Bref, le major-général Kennedy était et reste d'avis que, dans l'esprit de la Commission, d'autres entreprises devraient avoir priorité sur ce nouveau pont. Le gouvernement n'a pas eu l'occasion d'étudier la question dernièrement et l'entreprise n'a pas à être considérée nécessairement comme concernant la capitale nationale, puisqu'il s'agit d'un pont à établir entre deux provinces. Le gouvernement n'a encore pris aucune décision à ce sujet et, lorsqu'il en prendra une, il en fera part à la Chambre de la façon ordinaire.

Dans l'intervalle il est bon, je pense, que la Commission de la capitale nationale étudie les dispositions provisoires qu'il est possible